

ENGAGEMENT ⁽¹⁾

M

candidat à l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de

s'engage à accepter le poste qui lui sera attribué dans le département d'origine

Date

Signature,

(1) Dès la publication des postes vacants dans l'ensemble des départements de l'Académie, les instituteurs / professeurs des écoles inscrits sur les listes d'aptitude doivent présenter une liste de vœux comportant au moins la moitié des postes vacants du département d'origine.

Avis du DASEN :

M

aux fonctions de

Aptitude révélée dans l'enseignement :

Sens de l'éducation

(influence éducative en classe - intérêt porté aux problèmes éducatifs - participation aux activités éducatives - ouverture aux méthodes nouvelles - objectivité, etc...)

Aptitude à l'organisation :

(méthode dans le travail personnel - organisation du travail en classe ou des activités extra-scolaires, etc...)

Aptitude aux relations et à la communication :

(disponibilité, esprit de coopération et sens de l'équipe, aisance dans les relations avec les autres, qualités d'animateurs vues au travers des relations avec les autorités hiérarchiques, les collègues, les élèves, les parents - expression orale en public).

Aptitude à l'autorité :

(ascendant sur les élèves, maîtrise de soi, force de caractère, goût et sens de la décision, goût et sens des responsabilités).

Observations particulières :

Appréciation générale des aptitudes aux fonctions sollicitées :

	Excellent	<input type="checkbox"/>
Conclusion	satisfaisant	<input type="checkbox"/>
	insuffisant	<input type="checkbox"/>

Fait à

le

L'IEN de circonscription,

Avis du DASEN :